Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Contrôle et surveillance des structures d'accueil de jeunes enfants	Direction	Direction de la santé
Intitulé du métier de référence	Cadre de santé (puériculteur ou infirmier avec expérience sur l'accueil du jeune enfant), éducateur de jeunes enfants ayant une expérience d'encadrement d'équipe	Service	PMI
Nom, prénom du titulaire du		Code poste SEDIT*	
poste (s'il est déjà en poste)		Code métier*	

Statut

Catégorie	× A	□В	□С	Titulaire / contractuel	Contractuel
Filière	Médico-sociale			Cadre d'emplois	Puériculteur, éducateur de jeunes enfants
Grade détenu				Grades possibles	puériculteur, éducateur de jeunes enfants

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Angers - Cité adminis	trative	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	□ Non ⊠ Oui
Déplacements (lieux, fréquence)	☐ Non Oui		Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☒ Indifférent
Permis de conduire requis	□ Non ⊠ Oui		Astreinte	⊠ Non □ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue)			Délégations de signature	☐ Non Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries)	☐ Non Oui	Lesquelles : réunions pos	ssibles en soirées (assoc	ciations, municipalités)

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;

de surcroit, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Jource . Millies L 1 121-1 & L 1 122-1 &	на соне на глиот	111	
Règles particulières			Lesquelles : celles liées à la profession
d'hygiène et de sécurité	☐ Non	⊠ Oui	
à respecter 1.			
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	□ Non	⊠ Oui	Lesquelles : autonomie pour des déplacements

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Responsable unité modes d'accueil	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)		
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	⊠ NON	□ oui
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Les médecins de PMI. Les infirmiers et puériculteurs en MDS	



¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux

Gestionnaires de structures d'accueil (associations, municipalités, entreprises privées), partenaires institutionnels (CAF, MSA), élus



Contribution du poste d'activité du Département

Missions

Surveillance et contrôle des établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans : crèches, ALSH/APS

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp²
> Activités principales :		
Surveillance et contrôle des établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans	70%	II
visites des établissements,		
rédaction de compte rendu des visites		
rencontres de gestionnaires		
Conseils sur projets	20%	II
• étude de plans		
rencontre promoteurs et architectes		
réunions partenariales avec promoteurs, coordinations techniques		
> Activités secondaires :		
Mise en commun des activités avec l'attaché ainsi que l'ensemble des médecins de PMI	10%	П
Élaboration d'outils de travail		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité : I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Expérience dans le domaine de l'accueil de la petite enfance Bonne connaissance des textes législatifs en vigueur relatifs aux modes d'accueil Connaissance des actions de prévention en faveur, notamment des jeunes enfants, dans le domaine de l'accueil et des besoins des enfants de moins de six ans.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Accompagner les gestionnaires, les promoteurs, les médecins de PMI des MDS S'assurer que les conditions d'accueil des jeunes enfants soient adaptées dans les lieux d'accueil (crèches, haltes-garderies, accueils périscolaires, accueils de loisirs) Rédiger, organiser le travail de façon autonome avec rigueur et méthode Étre réactif et savoir prendre des initiatives Proposer et élaborer de nombreux écrits (compte-rendu de réunions, de visites, arrêtés)
Savoir procédural (procédures)	Connaissance du fonctionnement et des missions du service de PMI et de l'institution plus largement. Connaissance des circuits de décisions.
Savoir relationnel (relations humaines)	Travailler en partenariat avec les professionnels du service de PMI (médecins, attaché), les puériculteurs et les infirmiers en MDS. Travailler en partenariat avec les élus, la CAF, la MSA, les associations, les municipalités Etre disponible et à l'écoute Aisance relationnelle Avoir l'esprit d'équipe et gérer une dynamique de travail
Autres	

Évolution prévisible du poste	
Document élaboré ou mis à jour le :	28/06/24